

Société : Stuv SA

Votre question :

En réponse à la question 1 : nous avons signé un accord de partenariat avec GRDF en 2014 après avoir fait l'acquisition d'une société hollandaise qui fabrique des produits fonctionnant au gaz. Nous souhaitons nous développer sur le marché français du gaz qui est nouveau pour nous et qui nécessite de nombreux investissements. L'accord passé avec GRDF qui souhaite développer le "quatrième usage" nous rassure d'une part et nous conforte d'autre part dans notre idée ,qu'il y a là de vraies opportunités qui doivent être conjointement portées par l'opérateur et les industriels du secteur!

Le soutien de GRDF dans la formation de nos partenaires-revendeurs , amorce indispensable selon nous à tout développement commercial, nous a permis de former 180 personnes en 2015 au travers d'une vingtaine de sessions réalisées sur quatre sites répartis sur le territoire national. Le plan de soutien au développement gaz en partenariat avec GRDF, au travers d'actions commerciales et marketing nous apparaît désormais comme indispensable tant sur le marché du tertiaire que sur le résidentiel !

En réponse à la question 32 : un soutien supplémentaire de GRDF à la transition énergétique dans le bâtiment serait le bienvenu afin de pouvoir développer de nouvelles solutions pour l'évacuation des produits de combustion. De même dans l'industrie , afin de développer de nouvelles solutions performantes gaz.